



Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

PROCES VERBAL BUREAU REGIONAL

Samedi 3 février 2024 à 9h30 à MAURIN

Antenne de Maurin – Chemin des Jardins de Maguelone – 34940 LATTES

Les membres du Bureau de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en présentiel et en visioconférence, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 9 membres sont présents sur 9.



Présents :

Mesdames CHAPPAT Huguette et FERRIER Magali

Messieurs AVAL Gérard, DESSAINT Jean-Jacques, LACAZE Laurent, MARITON Bruno, PUEL Alain, PY Patrice (visioconférence) et RODRIGUEZ Christophe

Assistent :

Madame MANZANO PEREZ Justine (Assistante de Direction/visioconférence)

Messieurs CHICANNE Patrick (Directeur Technique Régional/visioconférence), MOULIN Jacob (Directeur-Adjoint) et RODRIGUEZ Eric (Directeur Territorial)

Invité excusé :

Monsieur SANTOS David (Secrétaire Général Adjoint)

Invitée excusée :

Madame FILLIATRE Aurore (Directrice-Adjointe)



Le Bureau Régional, réunissant le quorum requis à l'article 13.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



Numéro d'annexe	Titre
1	Représentation des élus lors des événements Ligue à date du 3 février 2024
2	Procès-Verbal de la Commission Régionale des Compétitions du 2 septembre au 17 décembre 2023

Le Président ouvre la séance à 9h30 en indiquant que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



1. Instances :

1.1. Ouverture par le président

- 1.1.1. Etat des Licences
- 1.1.2. Evènements Ligues et Assemblées Générales des Comités : représentation des élus
- 1.1.3. Dossier Chambre d'Appel n°35 – FFBB – Affaire Montpellier Basket Mosson

1.2. Commission Electorale

1.3. Assemblée Générale 2024

1.4. Préparation du Plan de Développement 2024-2028

2. Tour des Pôles par les Vice-Présidents :

2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

- 2.1.1. Point RH
- 2.1.2. Point Financier

2.2. Pôle Promotion, Développement et Vivre Ensemble (Gérard AVAL)

- 2.2.1. Grenelle des incivilités – Bilan des visioconférences
- 2.2.2. Retour du Carrefour d'échanges FFBB 2024

2.3. Pôle Formation et Emploi (Alain PUEL)

- 2.3.1. Formation de Cadres
- 2.3.2. Formation des Joueurs (Patrick CHICANNE)
- 2.3.3. Formation des Dirigeants
- 2.3.4. ERO (Christophe RODRIGUEZ)

2.4. Promotion Pratiques Sportives et Compétitions (Magali FERRIER)

- 2.4.1. All Star Game 2024
- 2.4.2. 3x3
- 2.4.3. Demande particulière de club

3. Tour de table



1. Instances :

1.1. Ouverture par le président

1.1.1. Etat des Licences

Le nombre de licenciés en Occitanie est désormais de 43 317 contre 41 300 à date et à jour par rapport à l'année dernière. Deux comités n'ont pas encore atteint leur record : le Gers et le Quercy Garonne. Nous observons une augmentation du nombre de licenciés féminins.

Pour le MicroBasket, nous avons une évolution logique avec plus de 100 nouveaux microbasketteurs.

Concernant les nouveaux adhérents actifs (dirigeants), nous avons que 6 clubs qui ont atteint le chiffre du quota de 15 (dont Castelnau Basket (34) avec 43 nouveaux adhérents).

Le club avec le plus de licenciés en Occitanie est La Croix d'Argent Montpellier (34) avec plus de 600 licenciés suivi par Castelnau Basket (34) et Colomiers Basket (31).

Total par comité / comparaison	TOTAL			Saison 2022/2023					
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
0009 - COMITE DE L'ARIEGE	523	976	1 499	511	12	913	63	1 424	75
0030 - COMITE DU GARD	1 269	2 809	4 078	1 232	37	2 821	-12	4 054	24
0031 - COMITE DE LA HAUTE-GARONNE	4 765	8 328	13 093	4 574	191	8 033	295	12 607	486
0032 - COMITE DU GERS	1 306	1 250	2 556	1 261	45	1 252	-2	2 513	43
0034 - COMITE DE L'HERAULT	2 076	4 799	6 875	1 897	179	4 752	47	6 649	226
0065 - COMITE DES HAUTES-PYRENEES	1 219	1 114	2 333	1 224	-5	1 073	41	2 297	36
0081 - COMITE DU TARN	1 190	1 965	3 155	1 111	79	1 999	-34	3 110	45
1166 - COMITÉ TERRITORIAL AUDE/PYRÉNÉES-ORIENTALES	1 358	2 960	4 318	1 254	104	2 927	33	4 181	137
1248 - COMITE AVEYRON-LOZERE BASKETBALL	1 287	1 359	2 646	1 217	70	1 386	-27	2 603	43
4682 - COMITE QUERCY GARONNE BASKETBALL	1 123	1 641	2 764	1 079	44	1 619	22	2 698	66
Total - Ligue Régionale	16 116	27 201	43 317	15 360	756	26 775	426	42 136	1181
	37,2%	62,8%		36,5%		63,5%			

Licences MicroBasket	Licences MicroBasket		
	F	M	Total
0009 - COMITE DE L'ARIEGE	3	5	8
0030 - COMITE DU GARD	7	17	24
0031 - COMITE DE LA HAUTE-GARONNE	16	41	57
0032 - COMITE DU GERS	8	3	11
0034 - COMITE DE L'HERAULT	42	94	136
0065 - COMITE DES HAUTES-PYRENEES	3	0	3
0081 - COMITE DU TARN	0	0	0
1166 - COMITÉ TERRITORIAL AUDE/PYRÉNÉES-ORIENTALES	5	17	22
1248 - COMITE AVEYRON-LOZERE BASKETBALL	13	11	24
4682 - COMITE QUERCY GARONNE BASKETBALL	15	23	38
Total - Ligue Régionale	112	211	323
	34,7%	65,3%	0,7%

Saison 2022/2023		
F	M	Total
0	0	0
10	13	23
11	42	53
0	9	9
32	40	72
0	0	0
0	0	0
4	7	11
12	3	15
11	14	25
80	128	208
38,5%	61,5%	0,6%

au : 31/01/2024

Nouveaux Adhérents Actifs	Nombre			Clubs		
	Réel	Limitation	Max	Utilisateurs	Total	Clubs Lim.
0009 - COMITE DE L'ARIEGE	53	53	13	8	9	
0030 - COMITE DU GARD	49	49	7	19	27	
0031 - COMITE DE LA HAUTE-GARONNE	375	363	20	57	63	4
0032 - COMITE DU GERS	79	79	9	21	26	
0034 - COMITE DE L'HERAULT	120	92	43	28	35	1
0065 - COMITE DES HAUTES-PYRENEES	50	50	8	14	18	
0081 - COMITE DU TARN	91	79	27	19	27	1
1166 - COMITÉ TERRITORIAL AUDE/PYRÉNÉES-ORIENTALES	83	83	13	21	29	
1248 - COMITE AVEYRON-LOZERE BASKETBALL	36	36	7	17	25	
4682 - COMITE QUERCY GARONNE BASKETBALL	46	46	9	17	21	
Total - Ligue Régionale	982	930		221	280	6

1.1.2. Evènements Ligues et Assemblées Générales des Comités : représentation des élus

Il y a encore des évènements où nous n'avons pas ou peu d'élus pour représenter la Ligue. Cette information sera également passée lors du prochain Comité Directeur afin que nous puissions être représentés au maximum sur chacun des évènements. Voir Annexe 1.

De plus, il est important de connaître rapidement les présences afin d'anticiper les réservations de logement et faciliter l'organisation et la logistique des déplacements.

1.1.3. Dossier Chambre d'Appel n°35 – FFBB – Affaire Montpellier Basket Mosson

A la suite d'une décision de la Commission de Discipline de la Ligue Occitanie à l'encontre du club de Montpellier Basket Mosson, le club a décidé de faire appel à cette décision auprès de la Chambre d'Appel de la Fédération.

Après étude du dossier, la Chambre d'Appel de la FFBB a rejeté l'appel du club et a décidé de confirmer la décision de la Commission de Discipline de la Ligue. Cette décision a été notifiée officiellement au président du club et de la Ligue par mail et par courrier.

Gérard AVAL profite de cet échange pour souligner un manque d'instructeurs au niveau de la Commission de Discipline. Il serait intéressant de trouver un voire deux autres instructeurs pour compléter le travail effectué par Michel DESTRAIN. Gérard AVAL ajoute que le président de la Commission de Discipline, Gérard NEBOUT, a décidé de ne pas publier les décisions de la Commission de Discipline sur le site internet comme le permet le règlement disciplinaire.

1.2. Commission Electorale

4 nouvelles personnes se sont manifestées pour faire partie de la Commission Electorale :

- Alain MAJOURAU (65)
- Bernard COMPTIER (30)
- Zoulika SALGUES (34)
- Isabelle ALLAIGRE (1166)

Délibération : Etes-vous d'accord pour valider ces nouveaux membres de la Commission Electorale ?

Votants : 9

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENSION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau Régional présents.

La liste de la Commission Electorale sera présentée au prochain Comité Directeur pour validation.

1.3. Assemblée Générale 2024

Huguette CHAPPAT et Justine MANZANO PEREZ ont mis à jour tous les documents qui seront envoyés en amont de l'Assemblée Générale et notamment les documents d'appel à candidature pour le renouvellement du Comité Directeur Régional pour la mandature 2024/2028. Elles proposent de transmettre ces documents aux clubs, comités par mail, via le site internet et les réseaux à partir de la semaine du 5 février pour que les gens puissent en prendre connaissance avant les vacances scolaires.

Les courriers d'appel à candidature et les fiches d'acte de candidature seront envoyés depuis l'adresse mail Secrétariat Général à tous les présidents et correspondants de clubs ainsi qu'aux présidents et secrétariats des comités départementaux et territoriaux. Les documents seront accessibles à tous sur le site internet et une publication sur les réseaux sociaux sera effectuée par Justine ROMBOLETTI afin que le plus grand nombre puisse être au courant du début des candidatures pour le renouvellement du Comité Directeur Régional 2024/2028. Pour rappel, les candidatures doivent être envoyées par lettre recommandée avec accusé de réception au siège de la Ligue avant le 31 mars 2024.

Huguette et Justine ont également commencé à travailler sur l'ordre du jour et le déroulé de l'Assemblée Générale, cela sera présenté au prochain Comité Directeur Régional. Des modifications pourront être apportées avant l'envoi en fonction des interventions prévues.

1.4. Préparation du Plan de Développement 2024-2028

La volonté des élus par ce travail est d'aider la nouvelle équipe lors de la réflexion et de la rédaction du Plan de Développement 2024-2028 en effectuant en amont un audit de cette mandature 2020/2024 sur des thématiques précises. Afin de constituer les groupes de travail, la Ligue a proposé aux comités de s'investir dans cette analyse, certains comités ont répondu favorablement (le CD09, le CD32, le CT4682 et le CD81) et pourront aider la Ligue dans ce travail par le biais de leurs élus ou de leurs collaborateurs. Les collaborateurs de la Ligue s'investiront également dans ces échanges.

Des travaux ont déjà commencé pour certaines thématiques et des premiers retours pourront être faits lors du prochain Comité Directeur Régional afin d'en faire part à l'ensemble des élus.

2. Tour des Pôles par les Vice-Présidents :

2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

2.1.1. Point RH

La période des entretiens professionnels et annuels a débuté le 2 février et devrait se terminer au mois de mars.

Les échanges sont basés sur les éléments apportés par les salariés sur la plateforme e-TeamSport. Ce nouvel outil permet de suivre un déroulé logique lors de l'entretien, de gagner du temps dans les échanges avec une meilleure qualité de l'entretien et plus de facilité pour rédiger les comptes-rendus écrits.

Bruno MARITON fait part aux membres présents que l'avenant au contrat de Thibault BURNEL en forfait jour a été signé et précise qu'il s'est également doté d'un téléphone professionnel.

Le vendredi 2 février 2024 à l'antenne de Maurin a eu lieu l'Assemblée Générale 2023 du Groupement d'Employeurs (GE) Méditerranée avec la présence de Bruno MARITON, Jean-Jacques DESSAINT, Eric RODRIGUEZ et Jacob MOULIN. Les rapports d'activité, moral et financier ont été présentés avec aucune particularité à souligner. A noter, qu'à partir de l'été 2024, Jacob sera libéré de ses missions de coordination administratives et financières du GE, elles devraient être reprises par Jade BLANC. Tous les apprentis et les comités étaient présents lors de l'Assemblée Générale à l'exception du CD30.

Lors de l'élection du CSE, Isabelle MORGAND a été élue titulaire. Le travail va donc continuer autour du Compte Epargne Temps afin de présenter, lors du prochain Comité Directeur Régional, le projet pour validation.

Sophie TEISSIER a réintégré l'antenne de Maurin. Il y a donc eu une réorganisation des bureaux afin que chacun puisse être installé convenablement.

Au sujet de la demande de Vincent PINHO de participer à la formation DESJEPS, il y a eu des évolutions sur ce dossier. La FFBB a ouvert les candidatures, le support du Pôle Espoirs est désormais listé dans les conditions d'accès à la formation. Vincent peut donc présenter sa candidature pour sa formation. La fin des candidatures est pour fin mars, nous aurons donc en avril la liste des candidats et nous pourrons donc nous organiser en fonction des retours de la FFBB. Les frais annexes (déplacements, hébergements, restauration) seront sur un système de forfait maximal de prise en charge par la Ligue et le reste serait à sa charge.

Dans le cadre d'une dynamique collective, nous sommes rentrés dans un appui-conseil Responsabilité Sociétale des Entreprises et Organisations (RSE/RSO) collectif avec la Ligue Régionale de Football, Handball, Rugby et Tennis. L'intérêt est de créer une synergie entre nos ligues en sachant que ces ligues réunies représentent plus d'un million de licenciés en Occitanie.

Nous avons eu le premier audit individuel puis il y a eu un temps commun cette semaine avec les autres ligues. Le but est d'avoir un plan et des actions collectives entre les 5 ligues sur plusieurs grandes thématiques : transformation numérique, Ressources Humaines, RSE/RSO.

2.1.2. Point Financier

La Ligue a eu un contrôle URSSAF le 11 janvier, Jean-Jacques et Eric étaient présents pour accueillir l'inspectrice. L'inspectrice a relevé un point important : l'indemnisation des officiels avec des frais de déplacements versés sans justificatif (exemple : carte grise). L'inspectrice fera une observation lors de son retour afin de faire remonter ce point important à la Fédération. Elle a également demandé des pièces supplémentaires qui lui ont été fournies après son départ. Le délai pour avoir un retour de ce contrôle est de 3 mois.

Il reste quelques semaines avant l'arrêté des comptes. A noter, deux dates clés : travaux de clôture du 13 au 15 mai avec la venue de l'expert-comptable, puis du Commissaire Aux Comptes le 22 mai pour présentation des comptes.

Les comptes rendus des subventions d'investissement et de fonctionnement de la saison passée ont été envoyés à la Région et ont été reçus. Les demandes pour cette saison seront certainement délibérées en commission permanente en février (comme l'année passée).

La Fédération et l'ANS ont clôturé la campagne du PSF 2023 ; toutes les structures ont reçu une notification d'aide ANS sur leur « CompteAsso » avec le découpage et les montants attribués par actions. La campagne 2024 est en cours de finalisation par la FFBB et l'ANS.

Une attention est portée auprès des élus concernant les frais dépensés lors des réunions des diverses commissions en présentiel. Jean-Jacques DESSAINT fera un rappel sur la nécessité du covoiturage dans la limite du possible aux élus et aux personnes investies dans les commissions.

➔ *Patrice a quitté la réunion à 11h15.*

2.2. Pôle Promotion, Développement et Vivre Ensemble (Gérard AVAL)

2.2.1. Grenelle des Incivilités – Bilan des visioconférences

Participation active de Jean-Jacques DESSAINT, Justine MANZANO PEREZ, Jean-Luc COMBES et David SANTOS sur ce projet. Une visioconférence par secteur a déjà été effectuée. Les prochaines visioconférences sont programmées mercredi 7 et jeudi 8 février, les participants ont dû faire des retours en amont pour présenter des propositions afin de limiter ces incivilités.

Un présentiel de rassemblement est prévu à Carcassonne le 20 ou 27 avril avec la participation éventuelle de Yann FONTENAU, présent au FORUM FFBB CITOYEN 2024, il y a fait une intervention sur le sujet des incivilités.

2.2.2. Retour Carrefour d'Echanges FFBB 2024

Magali FERRIER a représenté la Ligue lors de cette visioconférence. L'objectif principal était d'échanger sur ce que les Ligues et Comités mettaient en place dans leurs territoires sur la formation des dirigeants. Une synthèse de ce Carrefour d'Echanges doit être envoyée par la FFBB dans les prochains jours.

2.3. Pôle Formation et Emploi (Alain PUEL)

2.3.1. Formation de Cadres

Formation JIG : formation obligatoire en e-learning demandée par la FFBB. Une journée a été proposée par la Ligue le 28 janvier à AUSSONNE (31). Pendant cette journée, 3 sujets ont été abordés : la gestion de carrière et préparer sa reconversion, la préparation mentale et la connaissance de soi, la préparation physique – l'hygiène du sportif et la récupération. Les clubs concernés ont fait un retour positif à la Ligue sur cette journée de formation.

Les représentants de l'IRFBB Occitanie se sont entretenus avec ceux de l'INFBB au sujet du CFA de la FFBB afin de réfléchir à la stratégie à mettre en place concernant la multiplication des CFA.

Frank CAMBUS et Eric RODRIGUEZ ont également rencontré les dirigeants du club pro de Tarbes pour l'ouverture éventuelle d'un nouveau BPJEPS sur Tarbes porté par le CFA de la FFBB, la Ligue et le Tarbes Gespe Bigorre.

2.3.2. Formation de Joueurs (Patrick CHICANNE)

Beaucoup d'actions vont avoir lieu dans les semaines à venir :

- Stage U15 à Arles du Tech (du 12 au 15 février)
- Camp Potentiel U13 au CREPS de Toulouse avec le staff des deux pôles (du 17 au 19 février) : il permettra d'évaluer les futurs polistes. Patrick CHICANNE organisera certainement une matinée grand gabarit du CD31 à Toulouse en mars 2024 en plus du camp.
- TIC de Zone U13 avec deux sélections garçons et filles pour la Ligue Occitanie (du 23 au 25 février)

Paula SOLIER (poliste à Toulouse) a rejoint avec une licence AS performance le club de Rodez en NF3 afin d'avoir un meilleur niveau de pratique pour s'exprimer (licenciée au NETS mais les U15 Elite ne se sont pas qualifiées en Groupe A). Les deux pôles ont terminé leurs matchs interpôles (ligue de développement). Les jeunes sont en cours de visites des centres de formation en ce moment où sont organisés des entretiens avec les coachs professionnels.

Le Pôle Espoirs de Toulouse va avoir un échange avec le pôle espoirs de foot afin de partager sur les pratiques de chaque structure (entraînement, préparation physique, détection), s'en suivra une initiation au foot pour les jeunes.

Secteur Montpellier, Jean-Pascal a commencé à avoir des entretiens avec les familles des jeunes qui souhaitent entrer au Pôle la saison prochaine. La sélection commence activement sur les deux secteurs.

2.3.3. Formation des Dirigeants

Journées Autour du Basket en janvier :

- RIVESALTES (1166) : 18 janvier
- LEZAT SUR LEZE (09) : 25 janvier. 8 clubs sur 9 affiliés dans le département étaient présents

➔ *Magali a quitté la réunion à 12h30.*

2.3.4. ERO (Christophe RODRIGUEZ)

La FFBB a demandé deux stagiaires sur la formation des REF 3x3 (une femme et un homme) : la Ligue a choisi Léane HERRIOU et Nicolas AUSSOURD. La formation a lieu à l'INSEP le 26 et 27 mars 2024. La Ligue prendra en charge leurs frais de déplacement.

Le stage de début de saison des arbitres aura lieu à Arles sur Tech la saison prochaine.

Pour les filières nationales : des critères d'âge doivent être respectés (23 ans pour les garçons et 26 ans pour les filles) la Ligue ne pourra donc envoyer qu'un candidat sur les trois intéressés pour la détection. Une autorisation est donnée par le pôle formation de la FFBB de proposer des arbitres de PNM mais ils doivent impérativement être validés arbitre fédéral en septembre.

Christel ASTRUC a annoncé à Christophe RODRIGUEZ qu'elle continuerait la saison prochaine comme répartitrice.

Thibault BURNEL a créé un livret des officiels qui a été diffusé aux officiels et collaborateurs de la Ligue. Ce livret regroupe toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la saison pour les officiels.

Des visioconférences « post-séminaire » des CDO vont être organisées rapidement pour continuer le travail de formation commun entre toutes les CDO et la Ligue.

Un stage observateurs organisé par Alain BUISSON s'est déroulé le week-end du 26 et 27 janvier avec pour support le match de NM2 au TOAC. Ce stage avait pour objectif d'harmoniser les retours de match des observateurs occitans.

Des formations pour valider les OTM vont commencer sous la forme d'une formation continue organisée par Sylvie DUPREY. Des outils de suivi ont commencé à être développés, cependant il manque de formateurs bénévoles pour améliorer la qualité des formations.

→ Patrice a rejoint la réunion en visioconférence à 12h50.

Au sujet du Pacte des officiels, 261 clubs occitans étaient concernés par ce pacte concernant l'obligation de fournir des arbitres en formation lors de la saison 2022/2023. La FFBB a établi et diffusé les chiffres de synthèse, les clubs ont donc tous reçus un courrier de félicitations ou de pénalités à ce sujet. Il est important de souligner que certains clubs qui n'ont pas souhaité participer la saison dernière à ce pacte malgré qu'ils en aient eu la possibilité, seront obligés de répondre à cette obligation cette saison afin de se mettre en conformité avec le Pacte des Officiels.

Pacte Officiels # Tous Engagés 2022/2023					Clubs de moins de 80 licenciés			Répartition des pénalités		
Comités	Clubs TOTAL	nb arbitres manquants	Clubs pénalisés	Montant total des pénalités	Nombre de clubs	en règle 2022/2023	Obligation 2023/2024	FFBB	LR	Comités
0009	9	3	3	750,00 €	1	1	0	150,00 €	150,00 €	450,00 €
0030	26	2	2	500,00 €	8	2	6	100,00 €	100,00 €	300,00 €
0031	57	18	15	4 500,00 €	4	2	2	900,00 €	900,00 €	2 700,00 €
0032	25	4	4	1 000,00 €	13	1	12	200,00 €	200,00 €	600,00 €
0034	34	7	7	1 750,00 €	11	2	9	350,00 €	350,00 €	1 050,00 €
0065	17	2	2	500,00 €	5	2	3	100,00 €	100,00 €	300,00 €
0081	26	6	6	1 500,00 €	12	0	12	300,00 €	300,00 €	900,00 €
1166	26	9	9	2 250,00 €	6	2	4	450,00 €	450,00 €	1 350,00 €
1248	22	6	6	1 500,00 €	10	1	9	300,00 €	300,00 €	900,00 €
4682	19	5	5	1 250,00 €	9	2	7	250,00 €	250,00 €	750,00 €
TOTAL	261	62	59	15 500,00 €	79	15	64	3 100,00 €	3 100,00 €	9 300,00 €

Concernant les pénalités, la facturation est prise en charge par la FFBB qui reversera leur part directement aux Ligues et aux Comités.

La Ligue va bénéficier de 3100€ à la suite de ces pénalités, cet argent sera utilisé pour la formation.

2.4. Promotion Pratiques Sportives et Compétitions (Magali FERRIER)

Les clubs se sont déplacés pour la plupart le week-end dernier malgré les barrages sur les routes. Les matchs reportés devront être rejoués avant le 24 février.

2.4.1. All Star Game 2024

Le gymnase Pierre de Coubertin à Montpellier n'étant pas disponible, le All Star Game aura lieu à Frontignan (34). Il se déroulera le 18 mai.

2.4.2. 3x3

Les compétitions de clubs sont en cours au sein des comités. Selon leurs retours, une vraie dynamique est en train de s'installer chez les jeunes, c'est cependant un peu plus compliqué pour les seniors. Il est tout de même important de continuer à proposer cette catégorie sur leur territoire, car nos jeunes d'aujourd'hui sont nos seniors de demain.

La finale de la Coupe Régionale 3x3 Entreprise se déroulera le jeudi 14 mars à Toulouse et le jeudi 21 mars à Montpellier, le projet collectif a débuté sur les deux promotions « Chargée de Promotion et de Marketing Sportif ».

La date pour l'Open Plus Junior et Seniors League, place du Capitole, a été fixée les 28 et 29 juin d'un commun accord entre la mairie de Toulouse et le Comité de la Haute-Garonne. Un plan de secours a été étudié dans l'éventualité d'une finale de TOP 14 jouée par le Stade Toulousain, dans ce cas-là la mairie se verrait diffuser le match de rugby sur la place et l'Open ne pourrait avoir lieu à ce même endroit.

La FFBB organise un stop de la Pro League 3x3 Hoops Factory à les 23 et 24 mars ainsi que la finale les 30 et 31 mars à Toulouse.

Pour rappel, une newsletter a été mise en place en novembre par Sarah DUPREY, elle est accompagnée toutes les semaines d'un « tips » sur les réseaux sociaux pour l'aide à l'organisation du 3x3.

2.4.3. Demande particulière club

Le club de Salies du Salat a perdu tragiquement une jeune joueuse de l'équipe U15F. Son équipe est constituée à l'origine de 7 mutées (Margot n'en était pas une), un roulement était donc instauré et les 3 autres joueuses non mutées disputaient toutes les rencontres.

Dans cette situation, le club de Salies du Salat a demandé à pouvoir jouer avec plus de mutées qu'autorisées par le règlement sans avoir les pénalités sportives et financières. L'équipe a peu de victoires, il n'y a donc pas d'enjeu sportif, le club veut simplement que les filles puissent jouer ensemble jusqu'à la fin de la saison et avec un nombre de joueuses assez conséquent tous les week-ends.

Délibération : Etes-vous d'accord pour autoriser les U15F de Salies de Salat à jouer sans limitation de mutées et ainsi ne pas leur octroyer de pénalités financières et sportives ?

Votants : 8

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENSION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau Régional présents.

Cette décision sera communiquée au club de Salies du Salat cette semaine par la Secrétaire Générale et une note d'information sera également envoyée à tous les clubs de la poule U15F Occitanie.

3. Tour de table

Gérard AVAL : indique le décès de Georges DUBERNAT, ancien joueur et dirigeant du club de Carcassonne et agent de joueur.

Laurent LACAZE : rappelle qu'il manque de bureaux à la Maison du Basket, il serait intéressant d'utiliser la salle Archives pour faire un « Open-space ». Laurent en parlera également au comité. Bruno MARITON propose de faire un point avec le comité et d'échanger sur le sujet le 29 février lors de sa venue à Toulouse.

Huguette CHAPPAT : informe que la Ligue va commencer à attribuer les récompenses fédérales afin de faire un retour à la FFBB.

Jean-Jacques DESSAINT : remercie Eric pour son travail effectué ses dernières semaines lors de ses déplacements, mais également avec l'URSSAF. Jean-Jacques questionne les membres du Bureau présents concernant la prochaine mandature et leur volonté de continuer.

Bruno MARITON / Alain PUEL / Jacob MOULIN / Justine MANZANO PEREZ / Patrick CHICANNE / Patrice PY / Christophe RODRIGUEZ / Eric RODRIGUEZ : RAS

Jean-Jacques DESSAINT clôture la réunion en remerciant les membres élus. L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 13h35.



Prochains rendez-vous :

Conseil des Présidents le vendredi 1^{er} mars à Auch à 19h00

Réunion du Comité Directeur Régional le samedi 2 mars à Auch à 9h30

Réunion du Bureau Régional le samedi 23 mars à Toulouse à 9h30



Fait à Toulouse, le 8 février 2024.

**La Secrétaire Générale,
Huguette CHAPPAT**

**Le Président,
Jean-Jacques DESSAINT**